

Motion

Développement de l'auto-partage à Milvignes

En avril 2009, par la volonté politique de la commune d'Auvernier et la signature d'une convention avec la société Mobility, une voiture en auto-partage était mise à disposition des automobilistes d'Auvernier et environs. Le Conseil communal précisait dans son avis la population que « *La population d'Auvernier ainsi que celle des communes voisines sont vivement encouragées à utiliser ce mode de transport qui s'inscrit dans la politique écologique menée depuis quelques années par les autorités communales* ».

Nous souhaitons que la commune de Milvignes s'inscrive dans la même philosophie et, par le dépôt de cette motion, demandons au Conseil communal d'étudier la possibilité de modifier la convention actuelle en proposant non plus un mais plusieurs véhicules Mobility répartis dans les 3 villages qui composent notre commune politique.

Le nombre, les caractéristiques et les emplacements des véhicules ainsi qu'une éventuelle période d'essai sont laissés à la libre appréciation du Conseil communal qui voudra bien adresser une réponse à cette motion à notre assemblée par le biais de la présentation d'un rapport lors d'une prochaine séance.

Bôle, le 11 mai 2015

Signataires de la motion

Bertrand Collier

Ivan Calderan

BRUNI PASCAL

Robert Gygi




Sylvain Ischer